



## Contrat de partenariat volailles de fêtes bio

Le contrat suivant est établi entre :

SCEA LA FERME DU LOUP BLANC, 1 le loup blanc 78910 représenté par Maxime Almeida

[lafermeduloupblanc@orange.fr](mailto:lafermeduloupblanc@orange.fr) / 0603586651

Et

Nom, prénom.....

Adresse complète .....

Tel .....

Pour la fourniture de produits de fêtes en production biologique

### Engagement du producteur :

Fournir le nombre prévu sauf cas exceptionnel relatif à la production.

Rester présent durant la distribution pour préserver les produits au frais.

Encaisser les chèques aux dates convenues avec les amapiens.

### Engagement de l'adhérent(e) :

S'engager sur la commande en début de contrat.

Venir récupérer ses produits lors des livraisons et prévoir le nécessaire pour ne pas rompre la chaîne du froid.

### Date de livraison

Le vendredi **22 décembre** 2023 aux anciens vestiaires du foot à l'Auberderie de 18h à 19h30.

| Type de produit   | Prix/ kg | Quantité souhaitée |
|---|----------|--------------------|
| Chapon bio 180 jours minimum, poids entre 3.5 et 4.5 kg   | 21 €/ kg |                    |
| Poularde bio 180 jours minimum, poids entre 2.5 et 3.5 kg   | 21 €/kg  |                    |
| Pintade chaponnée bio 180 jours minimum, poids environ 2 à 2.5 kg   | 24 €/kg  |                    |
| Chapons de Bresse bio poids environ 3 kg  | 24 €/kg  |                    |
| Farce bio à la truffe (paquet de 500 gr environ)  | 35 €/kg  |                    |
| Farce bio à l'Armagnac (paquet de 500 gr environ)   | 30 €/kg  |                    |
| Paupiettes (par 2 env. 550 gr)  | 31€/kg   |                    |
| Suprême de chapon (par 2 env. 700/800 gr)   | 32 €/kg  |                    |
| Chapon (3/4 kg) ou poularde farcie (2.5 /3kg) : désossés, farcis puis ficelés comme un rôti ; Préciser farce truffe ou armagnac | 32 €/kg  |                    |

Toutes les volailles de fêtes sont nourries traditionnellement au pain et au lait bio entier de vache durant le dernier mois. Cela permet d'apporter un moelleux et une saveur particulière.



## **Contrat de partenariat volailles de fêtes bio**

Le contrat complété et signé est à déposer dans la boîte aux lettres de L'Amap au plus tard le dimanche 3 décembre ou sous enveloppe au nom de Viviane lors d'une distribution. Merci.

**Les poids exacts et donc le prix final seront disponibles uniquement le jour de la distribution.  
Le chèque sera à établir au nom de SCEA La Ferme du Loup blanc sur place. Merci.**

Fait à l'Étang la Ville le .....

Signature